

BAC PRO

MÉTIERS DU FROID
ET DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

EN APPRENTISSAGE



BAC PRO
NIVEAU 4



2 ANS

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e. Les élèves entrent en classe de 2^{de} professionnelle métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics pour préparer cette spécialité du bac pro.

LE MÉTIER

Ce bac pro métiers du froid et des énergies renouvelables (MFER) remplace le bac pro technicien du froid et du conditionnement d'air à compter de la rentrée 2021.

Ce bac pro métiers du froid et des énergies renouvelables (MFER) forme les élèves aux activités professionnelles de montage, de mise en service et de maintenance dans les secteurs de la production du froid industriel et commercial, de la chaîne du froid en cuisines professionnelles (chambres froides, meubles frigorifiques, centrale de production d'eau glacée) et du conditionnement d'air (centrale de traitement de l'air, climatiseurs, pompe à chaleur géothermie).

COMPÉTENCES VISÉES

- Respecter les normes de protection de l'environnement.
- Connaître les règles de sécurité.
- Intervenir sur les systèmes installés

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de maintenance en génie climatique

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de Seconde de Baccalauréat professionnel ou être titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre...) du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 3 à 5 semaines en formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- • Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du bâtiment de Sillac – 16000 ANGOULEME
Tel : 05.45.91.37.77
Contact : Armel DUCOM

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire.
- BTS des secteurs énergétiques et thermiques.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Nouvelle formation en 2022

